

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier Concernant une aquarelle de  
C. Mennier, offerte en vente par  
M. J. Van Prie

N<sup>o</sup> 4.067

*Art. Van Prie  
Aquarelle de C. Mennier*

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE

Remitt 13<sup>th</sup> of 1844

A Hon<sup>ble</sup> J<sup>r</sup> the Pres<sup>ident</sup>

of the Royal Sp

41

1844

Now when I have  
I have seen in  
you the resolution  
O: O: in the  
with the execution,  
the collection of  
of an agreement  
A Contract in  
with the "de  
d you have  
office of  
Certified, per

de 28 l'aveu &  
avec l'autorité ~~de~~  
~~de~~ ~~la~~ ~~Commission~~  
présentée de N. S.  
Missions. Le Lycée  
de travaux publics  
et de Beaux arts.

Cette œuvre, par  
son tenseur, par  
Vos-  
dispositif, par en  
etc. Lettres de Paris  
de B A / de S  
Missions n° 11 / Cochin  
Le Comité de ce Lycée  
Veuillez agréer  
l'assurance  
de

MINISTÈRE  
DE  
**L'AGRICULTURE**  
ET DES  
**TRAVAUX PUBLICS.**

Bruxelles, le 31 octobre 1895.

—  
—  
—  
DIRECTION  
—  
de  
*Beaux-Arts.* 3

N<sup>o</sup> 26415.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

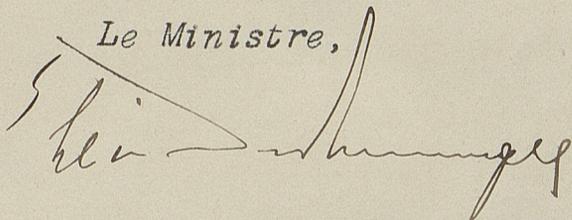
Messieurs,

—  
ANNEXE.  
—  
SOMMAIRE

M. J. Van Brée, 35, rue Royale, offre de céder à l'Etat, pour ses collections, au prix de 700 frs, une aquarelle de M. Constantin Meunier. M. Van Brée a été autorisé à soumettre cette oeuvre d'art à votre examen.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice des Musées  
de peinture et de sculpture de l'Etat.

T. Benxelles, le 28 Oct. 99.

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre  
bienveillant examen une aquarelle de  
M<sup>r</sup>. Constantin Mournier, intitulée :

" Au Borinage ".

Cette œuvre est considérée comme une des  
meilleures productions de l'artiste ; il en avait  
fixé le prix à fr. 1.200 - et l'a cédée pour  
fr. 700 - C'est à ce prix que je la céderais  
pour les collections d'aquarelles de l'Etat, où  
cet artiste distingué n'est pas encore représenté.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance  
de ma considération la plus distinguée.

J. Van Brie  
of. des Royales.

P.S. Cette aquarelle a été acquise en 1885 par  
la Société royale belge des Aquarellistes pour  
être offerte en prime pour la tombola spéciale  
des membres associés.

A la Commission supérieure des Musées royaux  
de Peinture & de Sculpture de l'Etat.

Ce 6 Nov. 95

Monsieur le Secrétaire,

Je crois bien faire  
de vous informer que  
suivant l'autorisation  
ci-jointe que m'a donnée  
M<sup>r</sup> le Ministre, j'ai  
envoyé au bienveillant  
examen de la Commission  
des Monies royaux, une  
aquarelle de M. C. Maunier  
intitulée "Au Borinage".

Comme la collection  
d'aquarelles du Musée  
ne contient aucun œuvre  
de ce genre de ce maître

distingués il se peut que  
ma proposition soit agréé  
par la Commission et que  
M. le Ministre en fasse  
l'acquisition.

La présente aurait dû  
vous parvenir plus tôt,  
mais ma maladie en est  
cause. Excusez et oubliez.

Je vous remercie ainsi  
que Monsieur votre père  
du renvoi de l'esquisse  
du tableau de mon père.

Après, Monsieur le  
Secrétaire, l'assurance de  
mes sentiments bien  
dévotés.

J. Van Brien

Ceci pour le cas où l'avis minist.  
et celui de l'autorisation ne vous  
aurait pas été transmis.

MINISTÈRE  
DE  
**L'AGRICULTURE**  
ET DES  
**TRAVAUX PUBLICS.**

—  
—  
—  
DIRECTION  
—  
—  
de  
*Beaux-Arts.*

N<sup>o</sup> 26.415.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.  
SOMMAIRE

Bruxelles, le 31 octobre 1895.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 20 courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que vous êtes autorisé à soumettre à l'examen de la Commission directrice des Musées l'aquarelle de M. C. Meunier, que vous offrez en vente à l'Etat.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A Monsieur Van Brée,  
35, Rue Royale, à BRUXELLES.